



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze avril à 19H00, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 05 avril 2019

Date d'affichage de la convocation : 05 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Nombre de procurations : 2

Nombre de voix : 21

Etaient présents: Mme Karine Bellosguardo, Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jérôme Mercadé, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Danièle Trabuc, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Gilles Jouve

Mme Danielle Lambert-Manent a donné procuration à Mme Françoise Panafieu

M. Jean-Claude Mercier a donné procuration à Mme Martine Villeneuve

M. Jean-Thierry Picandet

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : Mme Julie Jouve

DEL2019_032 Compte administratif assainissement 2018

M. Alex Dumas, président de séance présente au conseil le compte administratif assainissement 2018 (annexe n°1) qui s'établit comme suit :

Constat des résultats 2017	
Un excédent d'investissement	332 143.21 €
Un excédent d'exploitation	547 536.49 €

La section d'exploitation

Les recettes de l'exercice 2018	366 136.95 €
Le résultat antérieur reporté de 2017 (002)	547 536.49 €
Les dépenses de l'exercice 2018	285 820.21 €
Soit un résultat cumulé de	627 853.23 €

La section d'investissement

Les recettes de l'exercice 2018	190 155.93 €
L'excédent reporté de 2017	332 143.21 €
Les dépenses de l'exercice 2018	210 640.83 €
Soit un résultat cumulé de	311 658.31 €

Conformément à la délibération en date du 12 mars dernier relative à la reprise anticipée des résultats :

- un excédent d'investissement à reporter en 2019 (001) :	311 658.31 €
- un excédent d'exploitation à affecter en section d'investissement en 2019 (1068) :	627 853.23 €

Monsieur le maire sort de la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide:

- D'approuver le compte administratif 2018 du service assainissement ci-dessus.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	18
Procurations	02
Nombre de voix	20
Pour	20
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,

André SAUZEDE

